

Plan d'action à l'égard des personnes handicapées

BILAN 2024



Adopté lors de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de la Ville de Brossard le 15 avril 2025

Table des matières

Introduction	3
Mise en contexte	3
Profil de la Ville	3
Bilan 2024 du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2023-2024	4
1. Administration municipale	4
2. Accessibilité des lieux publics	5
3. Habitation	11
4. Mobilité	12
5. Vie communautaire	16
6. Loisirs et bibliothèque	17
7. Communications	19
8. Sécurité civile et mesures d'urgence	20
9. Emploi et formation du personnel	21
10. Approvisionnement accessible	22
Annexe Mesures en continu	23
1. Administration municipale	23
2. Accessibilité des lieux publics	24
3. Mobilité	24
4. Loisirs et bibliothèque	25
5. Sécurité civile et mesures d'urgence	25
6. Emploi et formation du personnel	26

Mise en contexte

En vertu de l'article 61.1 de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale*, les municipalités de 10 000 habitants et plus doivent annuellement produire, adopter et mettre en œuvre un plan d'action à l'égard des personnes handicapées.

Les municipalités ont également l'obligation de rendre public leur plan d'action notamment via leur site Web. Finalement, les municipalités sont invitées à déposer leur plan d'action à l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ), qui en fait l'analyse.

Pour le suivi et le bilan de ce plan d'action, la Ville de Brossard a travaillé de concert avec des employés municipaux issus de diverses directions et avec la Commission accessibilité universelle (CAU), composée d'élus, de citoyens vivant avec un handicap et d'experts provenant d'organismes spécialisés qui œuvrent avec des personnes handicapées, ainsi que le CISSS de la Montérégie-Centre et le CISSS de la Montérégie-Ouest. Ces membres ont agi à titre de personnes-ressources et ont guidé les travaux afin qu'ils soient les plus inclusifs possibles et que les différents handicaps soient considérés et adressés.

Profil de la Ville

En 2024, la Ville de Brossard compte 95 066 habitants sur un territoire d'une superficie de 45,1 km². Le conseil municipal est constitué d'une mairesse et de dix conseillers municipaux. La structure organisationnelle de la Ville de Brossard comprend une direction générale et deux directions générales adjointes. Avec elles, onze directions travaillent conjointement afin de demeurer au diapason des attentes de la population. Ainsi, la Ville met tout en œuvre pour offrir des services diversifiés de grande qualité pour répondre aux besoins des citoyens.

- Direction générale
- Direction générale adjointe - Services à la communauté
- Direction générale adjointe - Gestion durable du territoire
- Directions des communications
- Direction des finances
- Direction des services techniques
- Direction du greffe
- Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire
- Direction des ressources humaines
- Directions des services juridiques
- Direction des technologies de l'information
- Direction de l'urbanisme et de l'environnement
- Direction des travaux publics
- Direction de la Bibliothèque de Brossard Georgette-Lepage

BILAN 2024 DU PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES 2023-2024

1. Administration municipale

Mesures touchant l'ensemble des services publics et des instances décisionnelles ou consultatives de la municipalité.

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES ENVISAGÉES	RESPONSABLES	COLLABORATEURS	INDICATEURS DE RÉSULTATS	ÉTAT DES RÉALISATIONS	
						2023	2024
1.1 Il manque une vision et une définition commune sur l'accessibilité universelle pour l'ensemble des intervenants municipaux.	Uniformiser les pratiques municipales et les interventions des employés quand vient le temps de desservir une clientèle handicapée. Augmenter le niveau de compréhension de la réalité vécue par les personnes handicapées.	1.1.1 Adopter un énoncé en matière d'accessibilité universelle.	<ul style="list-style-type: none"> Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> Membres experts de la commission accessibilité universelle Toutes les directions 	<ul style="list-style-type: none"> Rédaction de l'énoncé de vision et de la définition commune sur l'accessibilité universelle. 		Réalisé (inclut dans le Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2025-2026)
1.2 La municipalité a l'obligation légale de produire et suivre un plan d'action à l'égard des personnes handicapées. La réalisation de ce mandat nécessite une meilleure concertation et communication entre les acteurs impliqués.	Assurer une meilleure collaboration entre les directions de la Ville et les experts du milieu.	1.2.1 Organiser des rencontres entre les représentants des différentes directions (comité interne) et les membres de la Commission accessibilité universelle.	<ul style="list-style-type: none"> Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> Membres experts de la commission accessibilité universelle Toutes les directions 	<ul style="list-style-type: none"> Inclure des membres experts de la Commission accessibilité universelle aux rencontres de planification de nouveaux projets. 	Réalisé	En continu
1.3 L'information sur les services, les installations, les équipements et les réalisations de la municipalité en matière d'accessibilité universelle n'est pas nécessairement regroupée et connue.	Assurer une meilleure connaissance à l'interne des services, des installations, des équipements et des réalisations de la Ville en matière d'accessibilité.	1.3.1 Recenser les services, les installations, les équipements et les réalisations passées de la municipalité, favorisant l'accessibilité universelle, et qui sont toujours en vigueur ou au service des citoyens.	<ul style="list-style-type: none"> Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> Toutes les directions 	<ul style="list-style-type: none"> Création d'une base de données des services, des installations, des équipements et des réalisations, et sa mise à jour régulière. 		Réalisé partiellement

2. Accessibilité des lieux publics

Mesures touchant l'ensemble des bâtiments et/ou des espaces accueillant du public (ex. parcs, piscines, centres communautaires, commerces).

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES ENVISAGÉES	RESPONSABLES	COLLABORATEURS	INDICATEURS DE RÉSULTATS	ÉTAT DES RÉALISATIONS	
						2023	2024
2.1 Plusieurs bâtiments ou installations existants de la municipalité ne sont pas complètement accessibles.	Améliorer l'accessibilité des infrastructures qui sont assujetties à un programme de mise à niveau.	2.1.1 Réaliser un programme de mise à niveau des installations aquatiques au parc Victorin.	<ul style="list-style-type: none"> Direction des services techniques 	<ul style="list-style-type: none"> Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire Direction des travaux publics 	<ul style="list-style-type: none"> Mesures d'accessibilité universelle intégrées dans la conception : <ul style="list-style-type: none"> Entrées plain-pied ; Salles de toilettes universelles ; Vestiaires adaptés ; Entrée plage ; Douches accessibles ; Table à pique-nique adaptée. Mise en place d'équipements accessibles (fauteuils roulants aquatiques). 	Réalisé	
		2.1.2 Réaliser un programme de mise à niveau des installations aquatiques au parc Champlain.	<ul style="list-style-type: none"> Direction des services techniques 	<ul style="list-style-type: none"> Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire Direction des travaux publics 	<ul style="list-style-type: none"> Mesures d'accessibilité universelle intégrées dans la conception : <ul style="list-style-type: none"> Entrées plain-pied ; Salles de toilettes universelles ; Vestiaires adaptés ; Entrée plage ; Douches accessibles ; Table à pique-nique adaptée. 		
		2.1.3 Réaliser un programme de mise à niveau des installations aquatiques au parc Vanier.	<ul style="list-style-type: none"> Direction des services techniques 	<ul style="list-style-type: none"> Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire Direction des travaux publics 	<ul style="list-style-type: none"> Mesures d'accessibilité universelle intégrées dans la conception : <ul style="list-style-type: none"> Entrées plain-pied ; Salles de toilettes universelles ; Vestiaires adaptés ; Entrée plage ; Douches accessibles ; Table à pique-nique adaptée. 		En cours (livraison prévue en 2025)
		2.1.4 Analyse de l'état de situation des centres communautaires.	<ul style="list-style-type: none"> Direction des services techniques 	<ul style="list-style-type: none"> Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire Direction des travaux publics 	<ul style="list-style-type: none"> Plan global de l'occupation des centres communautaires. 		Retiré (plan global) Analyse reportée (réaménagement de l'aréna)

2. Accessibilité des lieux publics (suite)

Mesures touchant l'ensemble des bâtiments et/ou des espaces accueillant du public (ex. parcs, piscines, centres communautaires, commerces)..

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES ENVISAGÉES	RESPONSABLES	COLLABORATEURS	INDICATEURS DE RÉSULTATS	ÉTAT DES RÉALISATIONS	
						2023	2024
2.1 Plusieurs bâtiments ou installations existants de la municipalité ne sont pas complètement accessibles.	Améliorer l'accessibilité des infrastructures qui sont assujetties à un programme de mise à niveau.	2.1.5 Analyser les mesures à appliquer afin d'améliorer l'accessibilité du Complexe aquatique pour les personnes handicapées.	<ul style="list-style-type: none"> Direction des services techniques 	<ul style="list-style-type: none"> Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire Institut Nazareth et Louis-Braille (CISSSMC-INLB) Centre de réadaptation en déficience physique (CISSSMO-CRDP) 	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les mesures proposées par le rapport du CISSSMC-INLB et du CISSSMO-CRDP de 2020 qui sont déjà appliquées. Analyse de la faisabilité des actions proposées par ce rapport. Priorisation des actions du rapport à appliquer. 		Réalisé (nouvelle mesure non prévue au plan d'action)
2.2 Plusieurs parcs ne sont pas complètement accessibles, notamment au niveau de leurs équipements et leurs installations sanitaires.	Améliorer l'accessibilité des parcs et des espaces verts de la Ville dans le cadre des actions prévues au <i>Plan directeur des équipements récréatifs et collectifs extérieurs.</i>	2.2.1 Réaménagement du Grand parc urbain (phases 2 et 3B).	<ul style="list-style-type: none"> Direction des services techniques 	<ul style="list-style-type: none"> Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire Direction des travaux publics 	<ul style="list-style-type: none"> Mesures d'accessibilité intégrées dans la conception : <u>Phase 2</u> <ul style="list-style-type: none"> Balançoire nid d'oiseau ; Carrousel inclusif ; Surface de jeux en caoutchouc ; Aire de jeux d'eau accessible ; Balançoire universelle; Tables à pique-nique adaptées ; Bancs avec dossier et accoudoirs ; Chalet accessible ; Trottoirs. <u>Phase 3B</u> <ul style="list-style-type: none"> Réseau cyclable et piétonnier éclairé ; Bancs avec dossier et accoudoirs. 	Réalisé (phase 2)	Réalisé (phase 3B)
		2.2.2 Réaménagement du Parc Santerre.	<ul style="list-style-type: none"> Direction des services techniques 	<ul style="list-style-type: none"> Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire Direction des travaux publics 	<ul style="list-style-type: none"> Mesures d'accessibilité intégrées dans la conception : <ul style="list-style-type: none"> Balançoire nid d'oiseau ; Siège de balançoire avec harnais ; Balançoire universelle ; Balancelle ; Table à pique-nique adaptée ; Bancs avec dossier et accoudoirs ; Trottoirs. 		Réalisé

2. Accessibilité des lieux publics (suite)

Mesures touchant l'ensemble des bâtiments et/ou des espaces accueillant du public (ex. parcs, piscines, centres communautaires, commerces).

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES ENVISAGÉES	RESPONSABLES	COLLABORATEURS	INDICATEURS DE RÉSULTATS	ÉTAT DES RÉALISATIONS	
						2023	2024
2.2 Plusieurs parcs ne sont pas complètement accessibles, notamment au niveau de leurs équipements et leurs installations sanitaires.	Améliorer l'accessibilité des parcs et des espaces verts de la Ville dans le cadre des actions prévues au <i>Plan directeur des équipements récréatifs et collectifs extérieurs</i> .	2.2.3 Réaménagement du Corridor Biodiversité, tronçons 1 (phase 1).	<ul style="list-style-type: none"> Direction des services techniques 	<ul style="list-style-type: none"> Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire Direction des travaux publics 	<ul style="list-style-type: none"> Sentier piéton séparé de la piste cyclable. Bancs avec dossier et accoudoirs à une distance d'environ 150 mètres. 	Réalisé	
		2.2.4 Réaménagement du Parc Poly-aréna (phase 1A et 1B).	<ul style="list-style-type: none"> Direction des services techniques 	<ul style="list-style-type: none"> Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire Direction des travaux publics 	<p><u>Phase 1A :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Trottoir ; Meilleure accessibilité aux terrains sportifs. <p><u>Phase 1B :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Trottoir ; Nouvelle voie d'accès véhiculaire ; Nouvelle piste cyclable ; Bancs avec dossier et accoudoirs ; Terrains sportifs accessibles. 	Réalisé (phase 1A)	En cours (phase 1B – livraison en 2025)
		2.2.5 Réaménagement du corridor Biodiversité (phase 1 et 2).	<ul style="list-style-type: none"> Direction des services techniques 	<ul style="list-style-type: none"> Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire Direction des travaux publics 	<ul style="list-style-type: none"> Des mesures inclusives seront analysées pour intégration aux aménagements de parcs et espaces verts. 		Reporté en 2026
		2.2.6 Réaménagement du corridor Biodiversité (phase 3)	<ul style="list-style-type: none"> Direction des services techniques 	<ul style="list-style-type: none"> Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire Direction des travaux publics 	<ul style="list-style-type: none"> Des mesures inclusives seront analysées pour intégration aux aménagements de parcs et espaces verts. 		Reporté en 2027

2. Accessibilité des lieux publics (suite)

Mesures touchant l'ensemble des bâtiments et/ou des espaces accueillant du public (ex. parcs, piscines, centres communautaires, commerces).

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES ENVISAGÉES	RESPONSABLES	COLLABORATEURS	INDICATEURS DE RÉSULTATS	ÉTAT DES RÉALISATIONS	
						2023	2024
2.2 Plusieurs parcs ne sont pas complètement accessibles, notamment au niveau de leurs équipements et leurs installations sanitaires.	Améliorer l'accessibilité des parcs et des espaces verts de la Ville dans le cadre des actions prévues au <i>Plan directeur des équipements récréatifs et collectifs extérieurs</i> .	2.2.7 Renaturalisation du Ruisseau Daigneault (passerelle).	<ul style="list-style-type: none"> Direction des services techniques 	<ul style="list-style-type: none"> Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire Direction des travaux publics 			Retiré
		2.2.8 Réaménagement du Parc Valois.	<ul style="list-style-type: none"> Direction des services techniques 	<ul style="list-style-type: none"> Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire Direction des travaux publics 	<ul style="list-style-type: none"> Sentier piéton, tables à pique-nique accessibles, bancs avec dossier et accoudoirs, aire de jeux d'eau et aire de jeux avec modules accessibles et mobilier urbain. 		En cours (livraison en 2025)
		2.2.9 Réaménagement du Parc de Liège (ancien Luxor).	<ul style="list-style-type: none"> Direction des services techniques 	<ul style="list-style-type: none"> Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire Direction des travaux publics 	<ul style="list-style-type: none"> Sentier piéton, tables à pique-nique accessibles, bancs avec dossier et accoudoirs, aire de jeux d'eau et aire de jeux avec modules accessibles et mobilier urbain. 		En cours (livraison en 2025)
		2.2.10 Réaménagement du Bioparc (phase 1).	<ul style="list-style-type: none"> Direction des services techniques 	<ul style="list-style-type: none"> Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire Direction des travaux publics 	<ul style="list-style-type: none"> Sentiers piétons et passerelles en bois. 		Reporté (début chantier en 2025 et livraison prévue en 2026)

2. Accessibilité des lieux publics (suite)

Mesures touchant l'ensemble des bâtiments et/ou des espaces accueillant du public (ex. parcs, piscines, centres communautaires, commerces).

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES ENVISAGÉES	RESPONSABLES	COLLABORATEURS	INDICATEURS DE RÉSULTATS	ÉTAT DES RÉALISATIONS	
						2023	2024
2.3 Lors de la conceptualisation d'un nouveau bâtiment, le respect des normes de conception sans obstacle est insuffisant pour garantir l'accessibilité universelle.	Améliorer l'accessibilité des nouveaux projets d'aménagement de la Ville.	2.3.1 Dans le cadre des phases de planification et de mise en œuvre du développement immobilier du <i>transit-oriented development</i> (TOD) Panama, veiller au respect des principes d'accessibilité universelle.	<ul style="list-style-type: none"> Direction des services techniques (domaine public) Direction de l'urbanisme et de l'environnement (domaine privé) 	<ul style="list-style-type: none"> Membres experts de la commission accessibilité universelle Direction des travaux publics 	<ul style="list-style-type: none"> Intégration des normes en matière d'accessibilité dans la planification du TOD Panama (Services techniques). Adoption du Programme particulier d'urbanisme (PPU) centre-ville et des règlements afférents (Urbanisme). 		Réalisé (adoption du PPU et des règlements)
		2.3.2 Dans le cadre de la construction du Centre multigénérationnel, veiller au respect des principes d'accessibilité universelle.	<ul style="list-style-type: none"> Direction des services techniques 	<ul style="list-style-type: none"> Société Logique 	<ul style="list-style-type: none"> Critères en accessibilité intégrés dans l'appel d'offres pour la réalisation du Centre multigénérationnel. 	Réalisé	

2. Accessibilité des lieux publics (suite)

Mesures touchant l'ensemble des bâtiments et/ou des espaces accueillant du public (ex. parcs, piscines, centres communautaires, commerces).

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES ENVISAGÉES	RESPONSABLES	COLLABORATEURS	INDICATEURS DE RÉSULTATS	ÉTAT DES RÉALISATIONS	
						2023	2024
2.4 Certains commerces ou locaux d'organismes communautaires sur le territoire ne sont pas accessibles ou complètement accessibles aux personnes handicapées.	Appuyer l'offre de services accessibles à la population de la Ville.	2.4.1 Évaluer la possibilité d'offrir le programme Petits établissements accessibles (PEA) visant à améliorer l'accessibilité des personnes handicapées ou à mobilité réduite aux petits établissements et en faire la promotion.	<ul style="list-style-type: none"> Direction de l'urbanisme et de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> Société d'habitation du Québec (SHQ) 	<ul style="list-style-type: none"> Recueillir les demandes potentielles pour déterminer la pertinence d'instaurer un PEA. Évaluer le coût d'implantation du projet. Recenser le nombre de bâtiments potentiels pouvant bénéficier du programme. 	Réalisé (analyse complétée)	Réalisé (adhésion au programme PEA)
		2.4.2 Diffuser les programmes de subventions pour améliorer l'accessibilité dont pourraient bénéficier les organismes du milieu.	<ul style="list-style-type: none"> Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire 		<ul style="list-style-type: none"> Un lien menant vers le répertoire des subventions recensé par l'organisme Loisir et Sport Montérégie (LSM) est intégré au site Web de la Ville. 	Réalisé	

3. Habitation

Mesures touchant les logements privés des résidents.

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES ENVISAGÉES	RESPONSABLES	COLLABORATEURS	INDICATEURS DE RÉSULTATS	ÉTAT DES RÉALISATIONS	
						2023	2024
3.1 Il est complexe de trouver un logement pour les personnes handicapées.	Appuyer l'accroissement du répertoire des logements accessibles.	<p>3.1.1 Consolider la collaboration entre la Direction de l'urbanisme et l'Association d'Informations en Logements et Immeubles Adaptés (AILIA) pour bonifier leur registre de logements accessibles sur le territoire de Brossard.</p> <p>Sensibiliser les propriétaires de logements adaptés ou adaptables aux personnes handicapées à collaborer avec l'AILIA.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Direction de l'urbanisme et de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> Association d'Informations en Logements et Immeubles Adaptés (AILIA) Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire Direction des communications 	<ul style="list-style-type: none"> Promotion de l'AILIA sur le site Web de la Ville. Nombre de propriétaires partageant leurs coordonnées à l'AILIA pour contribuer au registre. Nombre de propriétaires ayant reçu une subvention dans le cadre du Programme d'adaptation de domicile (PAD) partageant leurs coordonnées à l'AILIA pour contribuer au registre. Pourcentage de propriétaires participant au partage d'informations. 	Réalisé	
	Soutenir les résidents de Brossard qui souhaitent rendre leurs logements accessibles.	<p>3.1.2 Faire la promotion du Programme d'adaptation de domicile (PAD).</p>	<ul style="list-style-type: none"> Direction de l'urbanisme et de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> Association d'Informations en Logements et Immeubles Adaptés (AILIA) Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire Direction des communications 	<ul style="list-style-type: none"> Promotion du PAD sur le site Web de la Ville. Nombre de propriétaires faisant la demande pour le PAD. 		

4. Mobilité

Mesures touchant les infrastructures de la Ville liées au déplacement des résidents.

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES ENVISAGÉES	RESPONSABLES	COLLABORATEURS	INDICATEURS DE RÉSULTATS	ÉTAT DES RÉALISATIONS	
						2023	2024
4.1 Il y a des freins au déplacement actif et au transport collectif des personnes handicapées.	Améliorer l'accessibilité des infrastructures de déplacement et de transport collectif de la ville aux personnes à mobilité réduite lors de réfection ou de création de nouveaux quartiers.	4.1.1 Réfection de la rue Maupassant.	<ul style="list-style-type: none"> Direction des services techniques 	<ul style="list-style-type: none"> Direction des travaux publics Direction de l'urbanisme et de l'environnement Réseau de transport de Longueuil (RTL) 	<ul style="list-style-type: none"> Ajout de saillies avancées. Ajout de dalles d'autobus. 	Réalisé	
		4.1.2 Réfection de la rue Tunisie.	<ul style="list-style-type: none"> Direction des services techniques 	<ul style="list-style-type: none"> Direction des travaux publics Direction de l'urbanisme et de l'environnement Réseau de transport de Longueuil (RTL) 	<ul style="list-style-type: none"> Ajout de saillies avancées. Ajout de dalles d'autobus. 	Réalisé	
		4.1.3 Réfection de la rue Van Dyck (phases 1 et 2).	<ul style="list-style-type: none"> Direction des services techniques 	<ul style="list-style-type: none"> Direction des travaux publics Direction de l'urbanisme et de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> Ajout de trottoir. Ajout de saillies avancées. 	Réalisé (phase 1)	Réalisé (phase 2)
		4.1.4 Réfection de la rue Chopin (entre rue Chevalier et rue Castello).	<ul style="list-style-type: none"> Direction des services techniques 	<ul style="list-style-type: none"> Direction des travaux publics Direction de l'urbanisme et de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> Ajout de trottoir. 	Réalisé	
		4.1.5 Réfection de la rue Messier.	<ul style="list-style-type: none"> Direction des services techniques 	<ul style="list-style-type: none"> Direction des travaux publics Direction de l'urbanisme et de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> Aucune bonification pour la mobilité active. 		En cours (travaux prévus en 2025)

4. Mobilité (suite)

Mesures touchant les infrastructures de la Ville liées au déplacement des résidents.

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES ENVISAGÉES	RESPONSABLES	COLLABORATEURS	INDICATEURS DE RÉSULTATS	ÉTAT DES RÉALISATIONS	
						2023	2024
4.1 Il y a des freins au déplacement actif et au transport collectif des personnes handicapées.	Améliorer l'accessibilité des infrastructures de déplacement et de transport collectif de la ville aux personnes à mobilité réduite lors de réfection ou de création de nouveaux quartiers.	4.1.6 Réfection de la rue Bisson.	<ul style="list-style-type: none"> Direction des services techniques 	<ul style="list-style-type: none"> Direction des travaux publics Direction de l'urbanisme et de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> Aucune bonification pour la mobilité active. 		Réalisé
		4.1.7 Réfection de la rue Bordeaux.	<ul style="list-style-type: none"> Direction des services techniques 	<ul style="list-style-type: none"> Direction des travaux publics Direction de l'urbanisme et de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> Prolongement du trottoir avec un abaissement à la sortie du sentier piéton. 		Réalisé
		4.1.8 Réfection de la rue Voltaire.	<ul style="list-style-type: none"> Direction des services techniques 	<ul style="list-style-type: none"> Direction des travaux publics Direction de l'urbanisme et de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> Avancée de trottoir prévu. 		Reporté (travaux prévus en 2027)
		4.1.9 Réfection de la rue du Louvre.	<ul style="list-style-type: none"> Direction des services techniques 	<ul style="list-style-type: none"> Direction des travaux publics Direction de l'urbanisme et de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> Ajout de trottoir. 		Reporté (travaux prévus en 2027)
		4.1.10 Réfection de la rue Castello (entre rue Chopin et rue Claudel).	<ul style="list-style-type: none"> Direction des services techniques 	<ul style="list-style-type: none"> Direction des travaux publics Direction de l'urbanisme et de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> Ajout de trottoir. 		Reporté (travaux prévus en 2027)

4. Mobilité (suite)

Mesures touchant les infrastructures de la Ville liées au déplacement des résidents.

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES ENVISAGÉES	RESPONSABLES	COLLABORATEURS	INDICATEURS DE RÉSULTATS	ÉTAT DES RÉALISATIONS	
						2023	2024
4.1 Il y a des freins au déplacement actif et au transport collectif des personnes handicapées.	Améliorer l'accessibilité des infrastructures de déplacement et de transport collectif de la ville aux personnes à mobilité réduite lors de réfection ou de création de nouveaux quartiers.	4.1.11 Réfection de la rue Saguenay (entre rue Salomon et rue Pelletier).	<ul style="list-style-type: none"> Direction des services techniques 	<ul style="list-style-type: none"> Direction des travaux publics Direction de l'urbanisme et de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> Ajout de trottoir 		Réalisé
		4.1.12 Réfection de la rue Saint-Laurent (intersection boul. Marie-Victorin).	<ul style="list-style-type: none"> Direction des services techniques 	<ul style="list-style-type: none"> Direction des travaux publics Direction de l'urbanisme et de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> Ajout de trottoir et d'une piste cyclable (côté fleuve). Réfection du trottoir (côté autoroute 132). Ajout de traverse ou d'intersection surélevée à toutes les intersections. 		En cours (travaux prévus en 2026-2027)
		4.1.13 Réfection de la rue Asselin (au pourtour de l'école Good Shepherd).	<ul style="list-style-type: none"> Direction des services techniques 	<ul style="list-style-type: none"> Direction des travaux publics Direction de l'urbanisme et de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> Ajout de trottoir. Ajout d'un îlot de béton et d'un bollard. 		Réalisé
		4.1.14 Réfection de la rue Audette.	<ul style="list-style-type: none"> Direction des services techniques 	<ul style="list-style-type: none"> Direction des travaux publics Direction de l'urbanisme et de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> Ajout de trottoir. 		En cours (entre rue Baillargeon et rue Auteuil en 2024. Suite des travaux en 2025)
		4.1.15 Boul. Taschereau (entre la rue Panama et l'autoroute 10).	<ul style="list-style-type: none"> Direction des services techniques 	<ul style="list-style-type: none"> Direction des travaux publics Direction de l'urbanisme et de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> Ajout de trottoir. Ajout de feux de circulation. 		Réalisé

4. Mobilité (suite)

Mesures touchant les infrastructures de la Ville liées au déplacement des résidents.

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES ENVISAGÉES	RESPONSABLES	COLLABORATEURS	INDICATEURS DE RÉSULTATS	ÉTAT DES RÉALISATIONS	
						2023	2024
4.1 Il y a des freins au déplacement actif et au transport collectif des personnes handicapées.	Améliorer l'accessibilité des infrastructures de déplacement et de transport collectif de la ville aux personnes à mobilité réduite lors de réfection ou de création de nouveaux quartiers.	4.1.16 Intersection boul. Rome et boul. Taschereau.	<ul style="list-style-type: none"> Direction des services techniques 	<ul style="list-style-type: none"> Direction des travaux publics Direction de l'urbanisme et de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> Ajout d'une traverse piétonne. 		Non-retenu (l'implantation d'une nouvelle traverse piétonne à cet endroit ne serait pas optimale pour la sécurité des piétons)
		4.1.17 Développement domiciliaire du TOD Panama.	<ul style="list-style-type: none"> Direction des services techniques 	<ul style="list-style-type: none"> Direction des travaux publics Direction de l'urbanisme et de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> Phase de conception (ajout de trottoirs, pistes cyclables, sentiers polyvalents). 		En cours (phase de consultation pour les aménagements par la Direction des services techniques)

5. Vie communautaire

Mesures touchant l'ensemble de relations sociales de la municipalité, particulièrement en lien avec les organismes communautaires.

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES ENVISAGÉES	RESPONSABLES	COLLABORATEURS	INDICATEURS DE RÉSULTATS	ÉTAT DES RÉALISATIONS	
						2023	2024
5.1 La réalité et les besoins des personnes handicapées sont parfois méconnus du public.	Sensibiliser la population sur la réalité et les besoins des personnes handicapées.	5.1.1 Proposer une conférence thématique à la population dans le cadre de la <i>Journée internationale des personnes handicapées</i> (3 décembre).	<ul style="list-style-type: none"> Direction de la Bibliothèque de Brossard Georgette-Lepage 	<ul style="list-style-type: none"> Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire (pour la proclamation) 	<ul style="list-style-type: none"> Activité/conférence organisée par la bibliothèque dans le cadre de la <i>Journée internationale des personnes handicapées</i> (3 décembre). 	Réalisé	En continu
5.2 La Politique de reconnaissance et de soutien des organismes ne tient pas compte des particularités des organismes desservant une clientèle handicapée.	Appuyer les organismes qui desservent une clientèle handicapée.	5.2.1 Réalisation d'une nouvelle politique plus inclusive et équitable.	<ul style="list-style-type: none"> Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> Organismes reconnus Commission Milieu de vie 	<ul style="list-style-type: none"> Refonte de la Politique de reconnaissance et de soutien des organismes qui inclut des spécificités liées aux organismes desservant la clientèle handicapée. 		En cours (Sondage auprès des organismes reconnus quant aux services rendus par la Ville. Réalisé en janv./fév. 2024)

6. Loisirs et bibliothèque

Mesures touchant l'offre de services en matière de loisirs et de la bibliothèque par la Ville (ex. camps de jours, événements, activités sportives, culturelles).

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES ENVISAGÉES	RESPONSABLES	COLLABORATEURS	INDICATEURS DE RÉSULTATS	ÉTAT DES RÉALISATIONS	
						2023	2024
6.1 Certaines personnes handicapées ont besoin d'être accompagnées pour pouvoir participer à des activités sportives, culturelles ou de loisir.	Assurer une meilleure participation des personnes handicapées aux activités sportives, culturelles ou de loisir de la Ville.	6.1.1 Favoriser la participation des personnes handicapées par l'implantation de la <i>Carte accompagnement loisir</i> qui vise à accorder la gratuité d'entrée à son accompagnateur.	<ul style="list-style-type: none"> Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> Direction des communications 	<ul style="list-style-type: none"> Implantation et promotion de la <i>Carte accompagnement loisir</i> à la Ville. 		Réalisé
		6.1.2 Promouvoir le sport adapté par l'accompagnement de l'organisme Olympiques Spéciaux Québec dans le cadre de la tenue à Brossard de son tournoi de qualification des équipes de soccer pour les Jeux du Québec 2025.	<ul style="list-style-type: none"> Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> Olympiques Spéciaux Québec 	<ul style="list-style-type: none"> Brossard est ville hôte des Championnats provinciaux de soccer du 13 au 15 septembre 2024. Participation de 300 athlètes vivant avec une déficience intellectuelle. 		Réalisé
6.2 Il y a une méconnaissance des activités sportives, culturelles ou de loisir accessible à Brossard vers laquelle il est possible de référer les personnes vivant avec un handicap.	Augmenter la connaissance à l'interne des activités sportives, culturelles et de loisirs accessibles dans l'offre municipale.	6.2.1 Élaborer un sondage auprès des organismes sportifs, culturels et de loisir incluant une section sur l'accessibilité de leurs activités et de leurs services aux personnes handicapées.	<ul style="list-style-type: none"> Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> Direction des communications Membres experts de la commission accessibilité universelle 	<ul style="list-style-type: none"> Sondage auprès des organismes reconnus par la Ville. 		Reporté en 2026
		6.2.2 Compléter une démarche d'autodiagnostic pour analyser l'accessibilité au loisir de la programmation offerte par la Ville.	<ul style="list-style-type: none"> Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> Membres experts de la commission accessibilité universelle 	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les activités accessibles de la Ville. Identifier les installations accessibles de la Ville. Débuter l'élaboration d'un formulaire d'autodiagnostic destiné aux organisateurs de la Ville. 		Retiré

6. Loisirs et bibliothèque (suite)

Mesures touchant l'offre de services en matière de loisirs et de la bibliothèque par la Ville (ex. camps de jours, événements, activités sportives, culturelles).

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES ENVISAGÉES	RESPONSABLES	COLLABORATEURS	INDICATEURS DE RÉSULTATS	ÉTAT DES RÉALISATIONS	
						2023	2024
6.3 La bibliothèque de Brossard Georgette-Lepage offre divers services aux personnes handicapées, notamment avec une déficience visuelle, qui pourraient être davantage connus.	Augmenter la connaissance des services offerts par la bibliothèque de Brossard aux personnes handicapées.	6.3.1 Augmenter la visibilité des services disponibles aux personnes handicapées tels que: <ul style="list-style-type: none"> • Biblio-aidant; • Espace PLUS; • Collections de livres adaptés et livres sonores. 	<ul style="list-style-type: none"> • Direction de la Bibliothèque de Brossard Georgette-Lepage 	<ul style="list-style-type: none"> • Direction des communications 	<ul style="list-style-type: none"> • Promotion des services de la bibliothèque offerts aux personnes handicapées. 	En continu	En continu
6.4 La bibliothèque de Brossard Georgette-Lepage, ses espaces, ses règles, ses collections et ses activités ne conviennent pas toujours à la réalité des enfants à besoins particuliers (ex : avec déficience intellectuelle, trouble du développement ou d'apprentissage).	Augmenter l'inclusion et l'accueil des enfants à besoins particuliers à la bibliothèque de Brossard.	6.4.1 Sonder les familles d'enfants à besoins particuliers de 0-12 ans et de 13-17 ans fréquentant des organismes partenaires pour préciser leurs besoins et évaluer l'intérêt pour l'ajout de matériel et d'activités adaptées à la bibliothèque.	<ul style="list-style-type: none"> • Direction de la Bibliothèque de Brossard Georgette-Lepage 	<ul style="list-style-type: none"> • Organismes reconnus œuvrant auprès de la population handicapée de Brossard 	<ul style="list-style-type: none"> • Sondage diffusé auprès de familles ayant des enfants et des adolescents à besoins particuliers. <p>2023 : 0-12 ans 2024 : 13-17 ans</p>	Réalisé (0-12 ans)	
		6.4.2 Développer des collections de documents thématiques pour les parents d'enfants à besoins particuliers et des collections adaptées à différents profils d'enfants à besoins particuliers.	<ul style="list-style-type: none"> • Direction de la Bibliothèque de Brossard Georgette-Lepage 		<ul style="list-style-type: none"> • Acquisition de documents thématiques. 		Réalisé
		6.4.3 Offrir des activités et du matériel adaptés pour des clientèles ciblées d'enfants à besoins particuliers de 0-12 ans (ex. heures du conte).	<ul style="list-style-type: none"> • Direction de la Bibliothèque de Brossard Georgette-Lepage 	<ul style="list-style-type: none"> • Organismes reconnus œuvrant auprès des familles d'enfants 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise sur pied d'une activité adaptée aux enfants à besoins particuliers. 		Reporté en 2025

6. Loisirs et bibliothèque (suite)

Mesures touchant l'offre de services en matière de loisirs et de la bibliothèque par la Ville (ex. camps de jours, événements, activités sportives, culturelles).

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES ENVISAGÉES	RESPONSABLES	COLLABORATEURS	INDICATEURS DE RÉSULTATS	ÉTAT DES RÉALISATIONS	
						2023	2024
6.5 La bibliothèque de Brossard Georgette-Lepage offre divers services aux personnes handicapées, notamment avec une déficience visuelle, qui pourraient être davantage connus.	Augmenter la connaissance des services offerts par la bibliothèque de Brossard aux personnes handicapées.	6.5.1 Accueillir davantage de groupes d'adultes vivant avec un handicap intellectuel en leur réservant une plage horaire et en développant des procédures facilitantes.	<ul style="list-style-type: none"> Direction de la bibliothèque 	<ul style="list-style-type: none"> Groupes d'adultes vivant avec un handicap intellectuel 	<ul style="list-style-type: none"> Visites régulières de groupes des organismes Action Intégration en déficience intellectuelle (AIDI) et Association des Parents et des Handicapés de la Rive Sud Métropolitaine (APHRSM). 		Réalisé (nouvelle mesure non prévue au plan d'action)

7. Communications

Mesures touchant l'accessibilité à l'information et aux documents de la Ville.

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES ENVISAGÉES	RESPONSABLES	COLLABORATEURS	INDICATEURS DE RÉSULTATS	ÉTAT DES RÉALISATIONS	
						2023	2024
7.1 Certaines mesures facilitantes offertes par la Ville sont moins connues des personnes handicapées.	Augmenter la connaissance des mesures facilitantes offertes par la Ville.	7.1.1 Bonifier le site Web de la Ville pour centraliser les informations et les services offerts par la Ville en matière d'accessibilité.	<ul style="list-style-type: none"> Direction des communications 	<ul style="list-style-type: none"> Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire Services Brossard 	<ul style="list-style-type: none"> Création d'une page Web sur le site de la Ville : https://www.brossard.ca/acc-essibilite-universelle Nombre de visiteurs sur la page web. 		Réalisé
7.2 Les outils de communication de la Ville ne sont pas entièrement accessibles pour les personnes ayant un handicap.	Prendre les moyens pour que les personnes handicapées puissent naviguer sur le site Web et profiter de son contenu.	7.2.1 Assurer le respect du Standard sur l'accessibilité des sites Web (SGQRI) pour le nouveau site Web de la Ville.	<ul style="list-style-type: none"> Direction des communications 		<ul style="list-style-type: none"> Refonte du site Web de la Ville respectant le SGQRI. 		En cours (livraison 2025)

8. Sécurité civile et mesures d'urgence

Mesures d'adaptation aux situations particulières liées aux situations d'urgence, de santé publique et de la sécurité civile.

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES ENVISAGÉES	RESPONSABLES	COLLABORATEURS	INDICATEURS DE RÉSULTATS	ÉTAT DES RÉALISATIONS	
						2023	2024
8.1 Les citoyens handicapés ne sont pas suffisamment informés des programmes existants en matière de sécurité.	Augmenter la connaissance des programmes existants en matière de sécurité adaptés aux personnes handicapées.	8.1.1 Diffuser les communiqués touchant la sécurité civile auprès des organismes identifiés comme œuvrant auprès des personnes handicapées en format accessible.	<ul style="list-style-type: none"> Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> Organismes reconnus œuvrant auprès de la population handicapée de Brossard Direction des communications 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'une liste de diffusion (Groupement des associations de personnes handicapées de la Rive-Sud de Montréal). 	Réalisé (pas de situation de mesures d'urgence en 2023)	

9. Emploi et formation du personnel

Mesures d'accessibilité au travail en lien avec l'embauche, la formation, les conditions de travail et le maintien en emploi.

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES ENVISAGÉES	RESPONSABLES	COLLABORATEURS	INDICATEURS DE RÉSULTATS	ÉTAT DES RÉALISATIONS	
						2023	2024
9.1 Le personnel municipal n'est pas nécessairement outillé en matière d'accessibilité universelle.	Augmenter la connaissance des employés de la Ville en matière d'accessibilité universelle.	9.1.1 Répertorier les outils et les guides techniques pour favoriser la connaissance des employés en matière de mesures liées à l'accessibilité universelle et les diffuser auprès des différentes directions.	<ul style="list-style-type: none"> Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> Direction des communications 	<ul style="list-style-type: none"> Répertoire des outils et des guides en matière d'accessibilité sous forme de fiches. 		Reporté en 2025
		9.1.2 Offrir de la formation au personnel du Complexe aquatique : <ul style="list-style-type: none"> Formation visant à favoriser l'accueil des personnes handicapées. 	<ul style="list-style-type: none"> Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> Direction des ressources humaines 	<ul style="list-style-type: none"> Une formation par année. 		Reporté en 2025 (remplacé par formation pour toutes les directions de la Ville qui planifient des services aux citoyens)
		9.1.3 Diffusion de huit (8) capsules vidéo d'autoformation intitulées « <i>Mieux accueillir les personnes handicapées</i> » auprès du personnel de la Ville. Produites par l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ), elles présentent différents types d'incapacités.	<ul style="list-style-type: none"> Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> Direction des communications 	<ul style="list-style-type: none"> Un article dans l'intranet de la Ville par année. Étudier des opportunités de diffusion élargie des capsules (ex : aux organismes). 	Réalisé (nouvelle mesure non prévue au plan d'action)	En continu

10. Approvisionnement accessible

Mesures d'approvisionnement en biens et en services accessibles.

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES ENVISAGÉES	RESPONSABLES	COLLABORATEURS	INDICATEURS DE RÉSULTATS	ÉCHÉANCIER 2025	ÉCHÉANCIER 2026
10.1 Les processus d'achat ou de location de biens et services par la Ville ne tiennent pas toujours compte des besoins des personnes handicapées.	Améliorer l'offre de services et de biens accessibles à la Ville.	10.1.1 S'assurer que les principes d'accessibilité universelle figurant dans la procédure administrative pour les appels d'offres soient respectés.	<ul style="list-style-type: none"> Direction des finances 	<ul style="list-style-type: none"> Directions de la Ville, selon la nature de l'appel d'offres 	<ul style="list-style-type: none"> Les principes d'accessibilité universelle figurent dans la procédure administrative des appels d'offres des projets. 	En continu	En continu

ANNEXE | MESURES EN CONTINU

1. Administration municipale

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES ENVISAGÉES	RESPONSABLES	COLLABORATEURS	INDICATEURS DE RÉSULTATS
La municipalité a l'obligation légale de produire et suivre un plan d'action à l'égard des personnes handicapées. La réalisation de ce mandat nécessite une meilleure concertation et communication entre les acteurs impliqués.	Dans le cadre de l'élaboration et du suivi du plan d'action à l'égard des personnes handicapées, assurer la consultation des citoyens ayant un handicap, des organismes desservant les personnes handicapées ainsi que le personnel des différentes directions municipales.	Maintenir la Commission accessibilité universelle.	<ul style="list-style-type: none"> Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> Membres de la Commission accessibilité universelle 	<ul style="list-style-type: none"> Une rencontre de la Commission accessibilité universelle en 2024.
		Maintenir le comité interne pour l'accessibilité aux personnes handicapées composé de représentants des différentes directions municipales.	<ul style="list-style-type: none"> Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> Toutes les directions 	<ul style="list-style-type: none"> Une rencontre du comité interne en 2024).
Il y a une méconnaissance de la réalité des personnes handicapées de la part de la population générale et du personnel de la Ville.	Sensibiliser la population et le personnel de la Ville sur la réalité des personnes handicapées.	Souligner la Semaine québécoise des personnes handicapées (1er au 7 juin) et la Journée internationale des personnes handicapées (3 décembre) dans les différents outils informationnels de la Ville.	<ul style="list-style-type: none"> Direction des communications 	<ul style="list-style-type: none"> Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> Publication dans les outils de communication de la Ville (panneaux à messages variables, intranet, réseaux sociaux).
	Sensibiliser la population sur les réalisations de la Ville en matière d'accessibilité.	Informar les citoyens des réalisations de la Ville de Brossard en matière d'accessibilité dans le cadre de la Journée internationale des personnes handicapées (ex : piscines, parcs, bibliothèque, etc.).	<ul style="list-style-type: none"> Direction des communications 	<ul style="list-style-type: none"> Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> Publication dans les outils de communication de la Ville (panneaux à messages variables, intranet et réseaux sociaux).

2. Accessibilité des lieux publics

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES ENVISAGÉES	RESPONSABLES	COLLABORATEURS	INDICATEURS DE RÉSULTATS
Certains commerces ou locaux d'organismes communautaires sur le territoire ne sont pas accessibles ou complètement accessibles aux personnes handicapées.	Soutenir les organismes du milieu à rendre plus accessibles leurs établissements pour les personnes handicapées.	Diffuser les programmes de subventions pour améliorer l'accessibilité des établissements dont pourraient bénéficier les organismes du milieu.	<ul style="list-style-type: none"> Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> Direction des communications 	<ul style="list-style-type: none"> Diffusion des subventions sur la page Web « Accessibilité universelle » du site Internet de la Ville.

3. Mobilité

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES ENVISAGÉES	RESPONSABLES	COLLABORATEURS	INDICATEURS DE RÉSULTATS
Il y a des freins au déplacement actif et au transport collectif des personnes handicapées.	Améliorer l'accessibilité des infrastructures de déplacement et de transport collectif de la Ville aux personnes à mobilité réduite.	Assurer le déneigement de l'accès à la rue à partir des abris d'autobus.	<ul style="list-style-type: none"> Direction des travaux publics 	<ul style="list-style-type: none"> Services Brossard 	
		Entretien des arbustes et les arbres pour assurer le dégagement des corridors de déplacement.	<ul style="list-style-type: none"> Direction des travaux publics 	<ul style="list-style-type: none"> Services Brossard 	

4. Loisirs et bibliothèque

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES ENVISAGÉES	RESPONSABLES	COLLABORATEURS	INDICATEURS DE RÉSULTATS
Au camp de jour, le nombre d'animateurs formés au programme d'accompagnement visant à accueillir les enfants handicapés est insuffisant pour la demande.	Améliorer l'offre du programme d'accompagnement au camp de jour.	Maintenir et bonifier le programme d'accompagnement par l'embauche et la formation d'animateurs ajustées en fonction de la demande et des besoins, afin de continuer à accueillir les enfants ayant un handicap au camp de jour estival.	<ul style="list-style-type: none"> Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire 		<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'accompagnateurs <ul style="list-style-type: none"> 2023 : 49 accompagnateurs 2024 : 61 accompagnateurs Nombre d'enfants accompagnés <ul style="list-style-type: none"> 2023 : 61 enfants accompagnés 2024 : 83 enfants accompagnés
Les personnes handicapées peuvent vivre de l'exclusion sociale dans différents domaines liée à leurs conditions.	Améliorer l'accessibilité des événements de la Ville.	Maintenir les facilités aux personnes handicapées lors des événements de la Ville et en faire la promotion dans les différents outils de communication municipaux.	<ul style="list-style-type: none"> Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> Direction des communications 	<ul style="list-style-type: none"> Espaces près de la scène, stationnements réservés, toilettes adaptées et présence de personnel pour aider les personnes à mobilité réduite. Identification "site accessible" dans les outils municipaux promouvant l'événement.

5. Sécurité civile et mesures d'urgence

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES ENVISAGÉES	RESPONSABLES	COLLABORATEURS	INDICATEURS DE RÉSULTATS
Les citoyens handicapés ne sont pas suffisamment informés des programmes existants en matière de sécurité.	Augmenter le nombre de personnes qui connaissent les programmes existants en matière de sécurité pour les personnes handicapées.	Promouvoir des programmes favorisant la sécurité des citoyens afin d'encourager les personnes handicapées à s'y inscrire, dans le cadre de la Semaine québécoise des personnes handicapées (1er au 7 juin), notamment : Programme Secours adaptés (SSIAL - Service de sécurité incendie de l'agglomération de Longueuil) et Programme SécuriCab (Centre de bénévolat de la Rive-Sud).	<ul style="list-style-type: none"> Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> Direction des communications 	<ul style="list-style-type: none"> Une (1) publication dans les médias sociaux de la Ville lors de la Semaine québécoise des personnes handicapées (1^{er} au 7 juin).

6. Emploi et formation du personnel

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES ENVISAGÉES	RESPONSABLES	COLLABORATEURS	INDICATEURS DE RÉSULTATS
Il peut être difficile pour une personne handicapée d'avoir accès à un emploi au municipal.	Augmenter la visibilité des offres d'emploi de la Ville auprès des personnes handicapées.	Favoriser le recrutement de personnes handicapées à la Ville de Brossard, en diffusant les offres d'emploi aux organismes en employabilité, particulièrement le SDEM SEMO Montérégie.	<ul style="list-style-type: none"> Direction des ressources humaines 		<ul style="list-style-type: none"> Diffusion des offres d'emploi de la Ville auprès de l'organisme SDEM SEMO Montérégie.